

Basse-Zorn

www.cc-basse-zorn.fr

Bulletin d'information | Numéro 47 | Juin 2022



La **Basse-Zorn à l'An Vert**
est de retour !



« **Soutenons l'Ukraine !** » : la CCBZ à l'action !



Basse-Zorn
Communauté de communes



Imprimé sur
papier certifié PEFC

Retrouvez-nous sur Facebook :
www.facebook.com/ccbassezorn





La Maison des Services

Horaires d'ouverture
de la Maison des Services :

Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h

Président et Vice-Présidents :
accueil sur rendez-vous.

SOMMAIRE

p. 2	Édito
p. 3	Vie communautaire
p. 4-5	Décryptage
p. 6-7	Budget
p. 8	Mutualisation
p. 9	Travaux
p. 10 à 12	Économie
p. 13 à 15	Environnement
p. 16	Aide à la personne
p. 17	Solidarité
p. 18 à 20	Jeunesse
p. 21	La parole à nos communes
p. 22 à 24	Culture & Tourisme



**Bulletin d'information
de la Communauté
de communes
de la Basse-Zorn**

34, rue de la Wantzenau 67720 HOERDT
03 90 64 25 50
www.cc-basse-zorn.fr
info@cc-basse-zorn.fr

Directeur de la publication : Denis Riedinger
Comité de rédaction : Commission Communication
Crédits photos : Communauté de communes de la
Basse-Zorn - AJBZ - Madeos - SDEA - CeA - CCI
Alsace Eurométropole - Julien Divoux_section photo
Hoerd - Musée de l'asperge

Réalisation, impression : Pointillés 03 88 81 10 47
Imprimé sur papier certifié PEFC™
ISSN 1638-4180 - Dépôt légal : juin 2022



Chers habitants et entrepreneurs de la Basse-Zorn, j'espère vous trouver en bonne santé, alors que la crise sanitaire semble désormais jugulée, mais que le contexte international est agité, produisant des effets directs et indirects sur nos vies quotidiennes. En cette période d'incertitude, l'espace de vie et de projet que constitue le territoire de la Basse-Zorn reste plus que jamais un facteur de cohésion et de stabilité.

Vous constaterez la diversité des compétences communautaires, récemment élargies à des secteurs clefs de la vie locale, tels l'organisation des mobilités et l'enseignement musical, avec l'ouverture en septembre de la nouvelle école intercommunale de musique de la Basse-Zorn.

Parmi les services récemment mis en place et en projet, il convient de noter les actions en direction des seniors et des aidants, le nettoyage mécanisé des voiries, qui a démarré très récemment début juin et la très récente création d'une police intercommunale, qui est appelée à se traduire en présence sur le terrain d'ici le début de l'automne, apportant un surcroît de lien entre les communes-membres.

Sur le plan du développement économique, le projet de création de la nouvelle zone d'activités de 45 hectares dénommée Ecoparc Basse-Zorn, qui intégrera la reconversion de la friche de l'EPSAN, a sensiblement progressé sur le plan technico-administratif et le temps de la concrétisation approche. L'opération se veut exemplaire, tant pour ce qui est des futures activités accueillies, que de l'insertion, de la préservation du cadre paysager et du patrimoine bâti du site historique. Elle permettra l'accueil d'activités de grande envergure de nature industrielle, mais aussi de projets artisanaux, ainsi que la création d'activités de services, attendues par les entreprises de notre territoire.

Notre Communauté de communes reste plus que jamais exemplaire sur le plan des politiques environnementales, en particulier dans le domaine des déchets pour lequel une évolution significative se produira au 1^{er} janvier 2023, avec notamment une collecte des biodéchets. L'éco-manifestation La Basse-Zorn à l'An Vert a pu connaître sa sixième édition le 22 mai dernier après deux ans d'interruption, avec une fréquentation qui a dépassé toutes nos espérances. Sur le plan de la gestion des milieux aquatiques et de la lutte contre les inondations, ce numéro revient sur quelques remarquables réalisations qui ont marqué ces dernières années.

Nos enfants et nos jeunes ne sont pas oubliés avec, outre l'école de musique, un programme d'interventions dans les écoles maternelles et bientôt les périscolaires en collaboration avec les communes membres, les semaines d'immersion en alsacien et un très beau programme d'animations proposé cet été par l'Animation-Jeunesse en Basse-Zorn.

Et, parce que la qualité de vie passe aussi par le contact avec la nature et la culture, nous vous invitons à participer aux balades-nature et à fréquenter sans réserve, à pied, à vélo ou à VTT, les neuf beaux circuits-découverte qui maillent notre petit territoire, sans oublier les terrasses des restaurants et cafés, pour cultiver la convivialité.

Pour ce qui est des finances communautaires, une étude rétrospective et prospective restituée ce printemps a confirmé que notre situation est particulièrement saine, ce qui permet de financer une part importante des projets du mandat, dont ceux en lien avec la mise en œuvre de notre projet de territoire Basse-Zorn 2030, moyennant une augmentation modérée des taux de fiscalité et très peu d'emprunt.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce numéro, nous continuons de faire avancer de multiples projets, actions et partenariats mobilisant élus et services communautaires, en vue de tirer pleinement parti de la vitalité et du potentiel exceptionnels de notre territoire.

**A toutes et à tous je souhaite une lecture instructive,
de très belles vacances et un excellent été.**

Denis Riedinger



Vie communautaire

Les points délibérés en Conseil Communautaire



Le Conseil a entre autres délibéré sur les sujets suivants :

22/12
2021

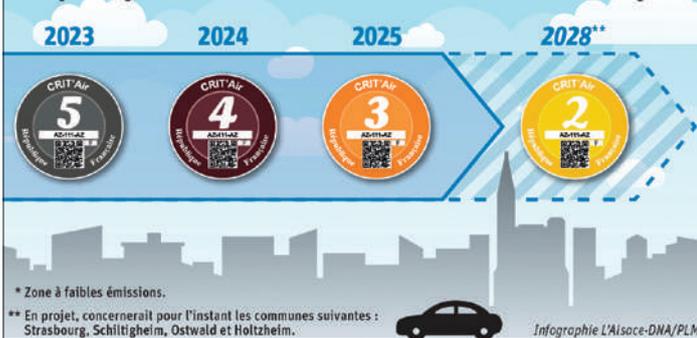
- **Fixation des tarifs des redevances eau et assainissement et ordures ménagères pour l'année 2022.** Plus de détails dans la rubrique Budgets.
- **Déclaration de projet relative à la future zone d'activités de l'Ecoparc Basse-Zorn : définition des modalités de la concertation.**

La déclaration de projet a été soumise à une concertation publique du 11 janvier au 9 février 2022 et une réunion publique s'est tenue le 11 janvier à Hoerd.

► **Le Conseil a émis un avis défavorable sur le projet proposé par l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) de déploiement d'une zone à faibles émissions (ZFE) sur l'EMS,** tout en sollicitant l'ouverture d'un dialogue permettant d'avancer sur les points problématiques.



Calendrier de l'interdiction des véhicules les plus polluants dans la ZFE* de l'Eurométropole



► **La planification pluriannuelle des travaux de voirie pour la période 2023-2024** est programmée pour un montant total de 2.152.000,00 € HT.

► **Les travaux suivants ont été retenus pour la période 2023-2026 :** Rue des Potagers et Rue de Kurtzenhouse (partiel) à Geudertheim ; Rue du Saut du Lapin à Gries ; Rue de la Gare et Rue Heyler à Hoerd ; Rue Principale entre la Rue de la Chaux et la Rue du Lin à Weitbruch.



Retrouvez toutes les délibérations sur cc-basse-zorn.fr/deliberations

28/02
2022

► **Déclaration de projet relative à la future zone d'activités de l'Ecoparc Basse-Zorn : bilan de la concertation.** Au cours de la concertation, onze contributeurs ont déposé de nombreuses questions et observations. Plus de détails dans la rubrique Economie.

► **Fonds de concours attribués à la Commune de Weitbruch et à la Commune de Weyersheim.** Le Conseil communautaire a décidé l'attribution de 69 524 € à la Commune de Weitbruch et 150 000 € à la Commune de Weyersheim, chacune pour des travaux de rénovation et de mise aux normes des mairies.

► **Approbation du projet d'optimisation du service déchets et instauration du tri à la source des biodéchets** qui sera généralisé au moment du passage à l'extension des consignes de tri des emballages, prévu pour le 1^{er} janvier 2023.

► **Entretien mécanisé des voiries : acquisition d'une balayeuse.** Plus de détails dans la rubrique Vie communautaire.



La balayeuse « RAVO » de la marque MATHIEU.

28/03
2022

► **Création de deux emplois budgétaires d'adjoint technique à temps non complet.**

Le démarrage du nouveau service d'entretien mécanisé de la voirie, rendu possible à la suite de l'acquisition de la balayeuse, requiert le recrutement de deux conducteurs à mi-temps.

► **Création de l'Ecoparc Basse-Zorn à Hoerd et du budget annexe associé** dans la perspective de la vente des terrains à bâtir du futur Ecoparc Basse-Zorn à Hoerd issu des terrains contigus à la friche de l'EPSAN.

30/05
2022

► **Création d'une police intercommunale et d'un emploi budgétaire permanent à temps complet de chef de service de police** pour intervenir en amont dans le cadre de patrouilles et de missions de prévention ainsi qu'en aval dans le constat d'infractions tant pour les règlements de portée générale que ceux édictés par les collectivités.

► **Fixation des tarifs de l'école de musique intercommunale pour 2022-2023.** Informations sur cc-basse-zorn.fr/ecole-musique.

► **Création d'emplois d'assistants d'enseignements artistiques** pour l'école de musique intercommunale ainsi que d'un poste de rédacteur en charge de la coordination et du secrétariat.



Une communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), qui regroupe plusieurs communes sur un territoire d'un seul tenant et sans enclave.

La Communauté de communes de la Basse-Zorn compte les communes de Bietlenheim, Geudertheim, Gries, Hoerd, Kurtzenhouse, Weitbruch et Weyersheim.

Elle exerce des compétences obligatoires, supplémentaires et facultatives que les communes lui ont transférées. Le champ des compétences actuellement exercées se présente comme suit.

Les compétences facultatives exercées par la Basse-Zorn sont signalées en rouge.



PRÉVENTION ROUTIÈRE

- ▶ sensibilisation dans les écoles par l'agent de surveillance de la voie publique (ASVP)



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- ▶ schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- ▶ aménagement de l'espace pour la conduite d'actions communautaires
- ▶ déploiement du très haut débit avec ROSACE
- ▶ création, aménagement de lotissements d'habitation
- ▶ poteaux d'incendie
- ▶ banque de matériel communautaire mis à disposition des communes et associations du territoire



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

- ▶ création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales et touristiques
- ▶ soutien aux activités commerciales et artisanales
- ▶ gestion d'un espace emploi formation
- ▶ promotion du tourisme
- ▶ circuits pédestres et cyclables à vocation touristique (12 circuits découverte sont accessibles sur la Basse-Zorn)
- ▶ atelier de jus de pommes à Bietlenheim



EAU ET ASSAINISSEMENT

- ▶ travaux et entretien d'ouvrages nécessaires à la production et à la distribution en eau potable
- ▶ travaux et entretien d'ouvrages nécessaires à la collecte et au traitement des eaux usées et pluviales
- ▶ grand cycle de l'eau dont la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) et la prévention des coulées de boues : la compétence étant transférée au SDEA



JEUNESSE

- ▶ animations pour les 11-18 ans via convention avec la Fédération des maisons des jeunes et de la culture d'Alsace
- ▶ animations en matière de formation, de sensibilisation et d'information à la petite enfance
- ▶ Conseil Intercommunal des Jeunes



ACTION SOCIALE

- ▶ construction, entretien, gestion des structures d'accueil pour personnes âgées (Maison d'Accueil pour Personnes Âgées Dépendantes MAPAD à Hoerd))
- ▶ mise en œuvre, animation et gestion d'un Relais d'Information seniors
- ▶ animation d'actions en faveur des seniors et des aidants
- ▶ étude à vocation sociale dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse



CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE ET MOBILITÉ

- ▶ aménagement et entretien de la voirie
- ▶ schéma et itinéraires cyclables
- ▶ organisation de la mobilité



CULTURE

- ▶ organisation et gestion de manifestations, expositions et festivals pour la promotion du territoire : expositions à la Maison des services, Basse-Zorn à l'An Vert...
- ▶ langue et culture régionales : deux semaines d'immersion en alsacien (pour les 6-10 ans) par an, kit naissance, traductions, ...
- ▶ école de musique intercommunale



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS

- ▶ collecte des ordures ménagères et tri
- ▶ création et gestion des déchèteries
- ▶ sensibilisation à la réduction des déchets, vente de composteurs



Le compte administratif 2021



		Fonctionnement	Investissement
Principal	Dépenses	3 751 108,14 €	2 982 209,15 €
	Recettes	5 338 705,67 €	4 872 378,85 €
	Résultat	1 587 597,53 €	1 890 169,70 €
Eau	Dépenses	1 663 651,36 €	595 378,46 €
	Recettes	2 334 605,08 €	1 471 770,02 €
	Résultat	670 953,72 €	876 391,56 €
Assainissement	Dépenses	2 228 994,90 €	1 586 454,87 €
	Recettes	3 967 513,52 €	3 570 634,59 €
	Résultat	1 738 518,62 €	1 984 179,72 €
Ordures ménagères	Dépenses	1 285 186,73 €	175 459,78 €
	Recettes	1 932 163,14 €	1 989 269,23 €
	Résultat	646 976,41 €	1 813 809,45 €

Tarifs eau et assainissement 2022



Eau	1,05 € HT le m ³
Assainissement	1,96 € HT le m ³

Tarifs des ordures ménagères pour les particuliers en 2022

Particuliers	Tarif de base	Forfait 17 levées + 36 entrées déchèteries	Total part fixe	Levée supplémentaire (par bac)
½ ménage 120L	59,05 €	43,02 €	102,07 €	2,53 €
Ménage 120L	122,29 €	43,02 €	165,31 €	2,53 €
Ménage 240L	122,29 €	84,61 €	206,90 €	4,98 €

Autres tarifs	
Perte du badge «déchèterie»	10,00 €
Supplément de facturation couvercle levé	10,00 €
Détérioration d'un bac	Dernière valeur d'acquisition
Vente de bio-seau	2,00 €
Vente de sachets krafts par 50 pour bio-seau	2,00 €
Bac à verrou	25,00 €

Le débat d'orientation budgétaire 2022

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est une **étape essentielle de la procédure budgétaire** des collectivités qui doit permettre d'informer les élus sur la **situation économique et financière** de leur collectivité afin d'éclairer leur choix lors du vote du budget primitif. Le Conseil communautaire a pris acte du rapport d'orientation budgétaire 2022 (ROB) le 28 février dernier. Il est disponible dans son intégralité sur le site de la Communauté de communes : www.cc-basse-zorn.fr/FR/Presentation/Budget.

Il y fait notamment état que le budget principal dégage à la fin 2021 un résultat de fonctionnement de 1 587 597 € (contre 1 489 053 € à fin 2020).

Les soldes intermédiaires de gestion font ressortir une **capacité d'autofinancement de 2 327 398 €** et les opérations réelles d'investissement présentent un excédent de 396 678 €. La marge ainsi dégagée de 2 724 076 € financera en partie les orientations budgétaires de 2022.

Les grands projets donnant lieu à inscription de crédits en 2022 sont les suivants :

Travaux de voirie à Bietlenheim, Gries, Weitbruch et Weyersheim	496 000 €
Dernier versement de la participation liée au déploiement du numérique sur le territoire	571 000 €
Création de 5 arrêts de bus	250 000 €
Réhabilitation énergétique de la MAPAD	1 620 000 €
Mise en place de la géolocalisation de l'éclairage public	120 000 €
Refonte de la structure informatique et téléphonique	130 000 €
Extension de la Maison des Services	500 000 €

Répartition pour 100€ de dépenses



Environnement
53,94 €

- ▶ **Ordures ménagères :**
 - collecte, recyclage, incinération des déchets, ordures ménagères, déchèteries
 - compostage individuel
- ▶ **Démarche d'actions pour le développement durable**
- ▶ **Suivi de la décharge de Geudertheim**
- ▶ **Eau**
- ▶ **Assainissement**
- ▶ **Grand cycle de l'eau dont la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)**



Économie
6,14 €

- ▶ **Réalisation et aménagement des zones d'activités**
- ▶ **Animation économique** (journées d'information pour les entreprises, etc.)



Famille
5,96 €

- ▶ **Petite enfance**
- ▶ **Jeunesse**
- ▶ **MAPAD**
- ▶ **Prévention routière**



Administration générale
26,17 €

- ▶ **Entretien Maison des services, fournitures, rémunération du personnel, etc**



Aménagement urbain
7,12 €

- ▶ **Voirie**
- ▶ **Pistes cyclables**
- ▶ **Poteaux incendie**



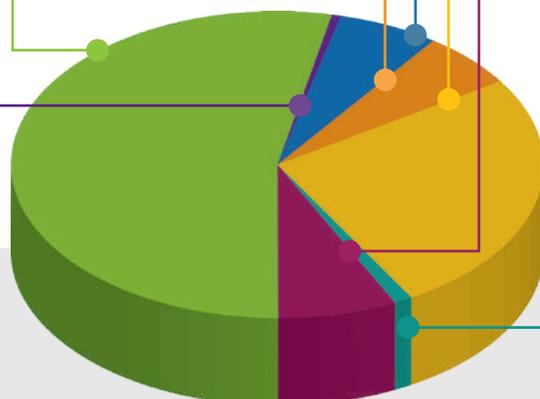
Culture et tourisme
0,61 €

- ▶ **Ecole de Musique Intercommunale**
- ▶ **Circuits découvertes**
- ▶ **Actions de langue régionale**



Communication
0,06 €

- ▶ **Bulletins, site internet**
- ▶ **Divers**



Répartition pour 100€ de recettes

Recettes fiscales et redevances

25,14 €

Dotations – subventions et ventes de terrains des zones d'activités

15,23 €

Réserves et autofinancement

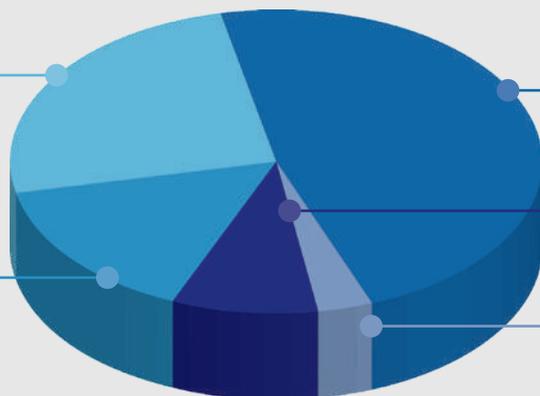
47,51 €

Autre

9,00 €

Emprunts

3,12 €



Focus sur certains ratios clés

	pour la CCBZ	pour les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité additionnelle de même strate démographique (chiffres 2020)
Taux d'épargne nette	26,84%	11,00 %
Taux d'endettement (= capital restant à rembourser de la dette / recettes réelles de fonctionnement)	78,83%	83,90%
Capacité de désendettement	2,7 années	4,6 années



mutualisation

La propreté en Basse-Zorn, c'est nous, c'est vous !

La Communauté de communes a pu concrétiser son projet d'amélioration du cadre de vie des habitants, notamment par l'acquisition d'une balayeuse. Après les consultations et échanges qui ont eu lieu en 2021, le Conseil communautaire du 22 février 2022 a décidé l'achat de la balayeuse « RAVO » de la marque MATHIEU en bénéficiant d'une remise de 14% de son prix d'achat.

La machine, très performante avec une grande cuve à déchets (5 m³), est équipée de toutes les options permettant un nettoyage de qualité.

Son modèle avait fait l'objet d'une démonstration jugée très concluante, à Weitbruch devant les membres du Bureau et de la Commission environnement.



La balayeuse a été réceptionnée le 26 avril dernier par Jacky NOLETTA, Vice-Président en charge du Développement économique et de la Mutualisation, qui assure la conduite du projet. Deux adjoints techniques, Christian SCHNEIDER et Philippe VIX, ont été recrutés et formés pour conduire la balayeuse sur un mi-temps chacun.

Un planning de nettoyage de la voirie et de désherbage sur toutes les communes du territoire est en cours d'élaboration.

Toutefois l'acquisition de cette machine ne dispense pas les citoyens de respecter l'environnement et de ne pas jeter de déchets sur la voie publique ou dans la nature. Au contraire, les habitants sont toujours astreints à nettoyer leurs caniveaux.

Réception de la balayeuse en présence de Christian SCHNEIDER et Philippe VIX (conducteurs), Sophie PENVERN (en charge de la mutualisation) et Jacky NOLETTA (Vice-Président).

Informez-nous de vos changements de situation

Vous emménagez ou déménagez ? La composition de votre foyer évolue ? **N'oubliez pas de nous signaler ces changements !** Ces informations nous sont nécessaires aussi bien pour les collectes des déchets que pour la gestion des abonnements aux compteurs d'eau.



Formulaires disponibles sur cc-basse-zorn.fr





Travaux terminés

► Geudertheim

Rue de la Paix - zone périscolaire :
aménagement de la voirie

► Gries

Rue de Weitbruch : reprise d'accotement,
réalisation d'un mur de soutènement

► Hoerdt

Lotissement Hippodrome :
aménagement d'une aire de jeux rue des Haies



Ried hoerdtois :
aménagement
écologique et
hydraulique
(3^e phase)

Rue de la Wantzenau - rue Derrière l'Église :
aménagement de places de stationnement

► Kurtzenhouse

Rue du Marais :
élargissement de la voirie

Lotissement Galgenstraenge IV :
aménagement de la voirie définitive

► Weitbruch

Rue de l'Église :
aménagement d'une aire de stationnement

Travaux en cours

► Gries

Rue du Stade : aménagement de
la voirie, restructuration du réseau
d'éclairage public, enfouissement
du réseau télécom et renforcement
des réseaux d'eau potable et
d'assainissement



► Weitbruch

Rue Principale - entre
les rues de Brumath
et de la Chaux :
aménagement de la
voirie, restructuration
du réseau
d'éclairage public et
enfouissement du
réseau télécom

► Weyersheim

Lotissement Les Hauts de la Zorn :
aménagement d'une voie verte entre l'aire de
stationnement et la gare

Rue Creuse :

aménagement de la voirie, restructuration du réseau
d'éclairage public, enfouissement du réseau télécom et
renforcement du réseau d'eau potable



Travaux à venir

► Kurtzenhouse

Rue du Marais-RD 37 :
aménagement d'un giratoire

Journée d'inauguration des bassins de rétention, de la passe à poissons et de l'aménagement écologique du Ried

Le samedi 1^{er} octobre 2022, une journée inaugurale est prévue pour vous présenter trois ouvrages réalisés en Basse-Zorn : les bassins de rétention de Geudertheim, la passe à poissons de Weyersheim et l'aménagement écologique du Ried de Hoerdt.

Lors de cette journée, des panneaux descriptifs seront à demeure, un chargé de projet assurera la présentation pendant la journée sur les trois sites et un parcours guidé cyclable et piétonnier sera organisé.



Programme (lieu communiqué ultérieurement) :

- 8h30 – 9h30 : discours d'inauguration
- 9h30 – 12h30 : déplacement sur les 3 sites en bus (pour les élus)
- 14h – 18h : ouverture au grand public du parcours



Création de l'EcoParc Basse-Zorn : la réponse aux enjeux économiques du territoire et de requalification de la friche de l'EPSAN

Les objectifs poursuivis

Même si la Basse-Zorn compte sur l'ensemble de son territoire huit zones d'activités, accueillant plus de 200 entreprises et employant près de 3.000 salariés, les demandes en foncier des entreprises restent très importantes et croissantes.

Ces demandes sont d'autant plus importantes que les territoires proches, au nord de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS), subissent également une forte pression foncière et n'ont plus la capacité de répondre à la demande des entreprises.

La position géographique et l'accessibilité routière et autoroutière font de la Basse-Zorn un territoire économiquement dynamique, attractif, pourvoyeur d'emplois et est l'un des moteurs du développement de l'Alsace du Nord.

La CCBZ souhaite ainsi conforter sa position économique et répondre aux besoins des entreprises par :

- ▶ l'ouverture de foncier économique permettant de répondre aux besoins de tous les secteurs économiques, aujourd'hui non satisfaits
- ▶ la montée en gamme de ses zones d'activités en augmentant la qualité de services à destination des entreprises, en créant des conditions propices au développement d'espaces de travail innovants (offre actuellement insuffisante en Alsace du Nord)
- ▶ la volonté d'optimiser l'usage du foncier par la remobilisation de la friche de l'EPSAN en veillant à préserver une partie de son patrimoine bâti et paysager d'exception
- ▶ la volonté de garantir les emplois de proximité pour les générations futures. En prévisions sont attendus une trentaine d'entreprises et la création potentielle de 800 à 1.000 emplois.

Le projet « EcoParc Basse-Zorn » permet de répondre à ces enjeux majeurs pour le territoire.

Les procédures en cours

La mise en œuvre de ce projet impose la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Hoerdtd à travers une Déclaration de Projet portée par la Communauté de communes, compétente en matière de développement économique. Cette



procédure permet de faire évoluer un PLU en vigueur pour rendre possible la réalisation d'un projet d'intérêt général.

Cette Déclaration de Projet a été soumise à la concertation préalable du public du 11 janvier au 9 février.

Pour marquer le lancement de la concertation, une réunion publique a été organisée le mardi 11 janvier 2022 à 20h au Centre culturel de Hoerdtd et a réuni une quarantaine de personnes en plus des représentants politiques de la CCBZ, des techniciens et de l'opérateur BROWNFIELDS en charge du projet.

Au cours de la concertation, onze contributeurs ont déposé de nombreuses questions et observations.

Les remarques témoignaient d'une inquiétude quant à la préservation du cadre historique et patrimonial que constitue le site de l'EPSAN ainsi que des enjeux de sauvegarde des espaces naturels et de lutte contre l'artificialisation des sols. A l'issue de cette concertation, des ajustements ont été apportés au projet de mise en compatibilité du document d'urbanisme de Hoerdtd, notamment :

- ▶ renforcement du volet « trafic routier » de l'évaluation environnementale pour préciser les simulations de trafic en lien avec le projet (pas d'augmentation attendue de trafic sur la rue du Ried en heures de pointe du matin et du soir)
- ▶ ajustement des dispositions réglementaires de manière à permettre la mutualisation des places de stationnement pour certains types d'activités

- ▶ renforcement des dispositions réglementaires de manière à imposer que 30 % minimum de la toiture soit équipée en panneaux photovoltaïques ou en toiture végétalisée à partir de 500 m² d'emprise au sol et ce, pour toute destination de construction
- ▶ renforcement des protections des sujets végétaux
- ▶ modification de l'évaluation environnementale pour mentionner l'absence du risque inondation sur le secteur
- ▶ modification de la note de présentation sur les distances aux habitations.

Suite à cette concertation du public et aux évolutions apportées à la Déclaration de Projet, cette dernière a été déposée le 8 avril dernier, ainsi que le Permis d'aménager, par l'aménageur BROWNFIELDS.

Pour aller plus loin, consultez le bilan complet de la concertation sur cc-basse-zorn.fr.

Prochaine étape : l'enquête publique

Une enquête publique commune à l'ensemble des procédures (Déclaration de Projet, Permis d'Aménager et Autorisation Environnementale) sera organisée du 11 juillet au 24 août 2022.



Consultez le bilan complet de la concertation et retrouvez toutes les informations sur cc-basse-zorn.fr

Label Qualité Accueil en Basse-Zorn : participez à l'édition 2022 !



Commerçants, artisans et prestataires de services avec un point de vente ? N'attendez plus et rejoignez les lauréats ! La CCBZ vous soutient dans cette initiative à hauteur de **100 € H.T. par projet**, sur un coût total de 249 € H.T. pour l'entreprise.

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et la Communauté de communes récompensent la qualité de votre accueil avec cette année une nouveauté : **un label pour l'écoresponsabilité.**

Comment décrocher ce nouveau label ?

- ▶ en économisant ses ressources : énergie, eau, consommables
- ▶ en optimisant la gestion de ses déchets et/ou invendus : réduire, réutiliser, recycler
- ▶ en instaurant une politique d'achat responsable : approvisionnement, consommables ou offre de produits/services



Renseignements et inscriptions :
Charlotte COURBET - CCI Alsace
Eurométropole - c.courbet@alsace.cci.fr
03 88 75 25 85 - 06 87 74 44 56



LABEL QUALITÉ ACCUEIL



Label ARGENT

Les lauréats du Label ont obtenu une note au moins égale à 8/10 dans la rubrique « Accueil téléphonique et accueil conseil dans le point de vente » et une note au moins égale à 8/10 dans la rubrique « Extérieur et intérieur du point de vente » pour les 2 visites.



Label OR

Les lauréats OR ont obtenu une note égale à 10/10 dans la rubrique « Accueil téléphonique et accueil conseil dans le point de vente » et une note au moins égale à 8/10 dans la rubrique « Extérieur et intérieur du point de vente » pour les 2 visites.



Label DIAMANT

Les lauréats qui ont obtenu 3 Labels OR au cours des 4 dernières années pourront prétendre à la reconnaissance DIAMANT.



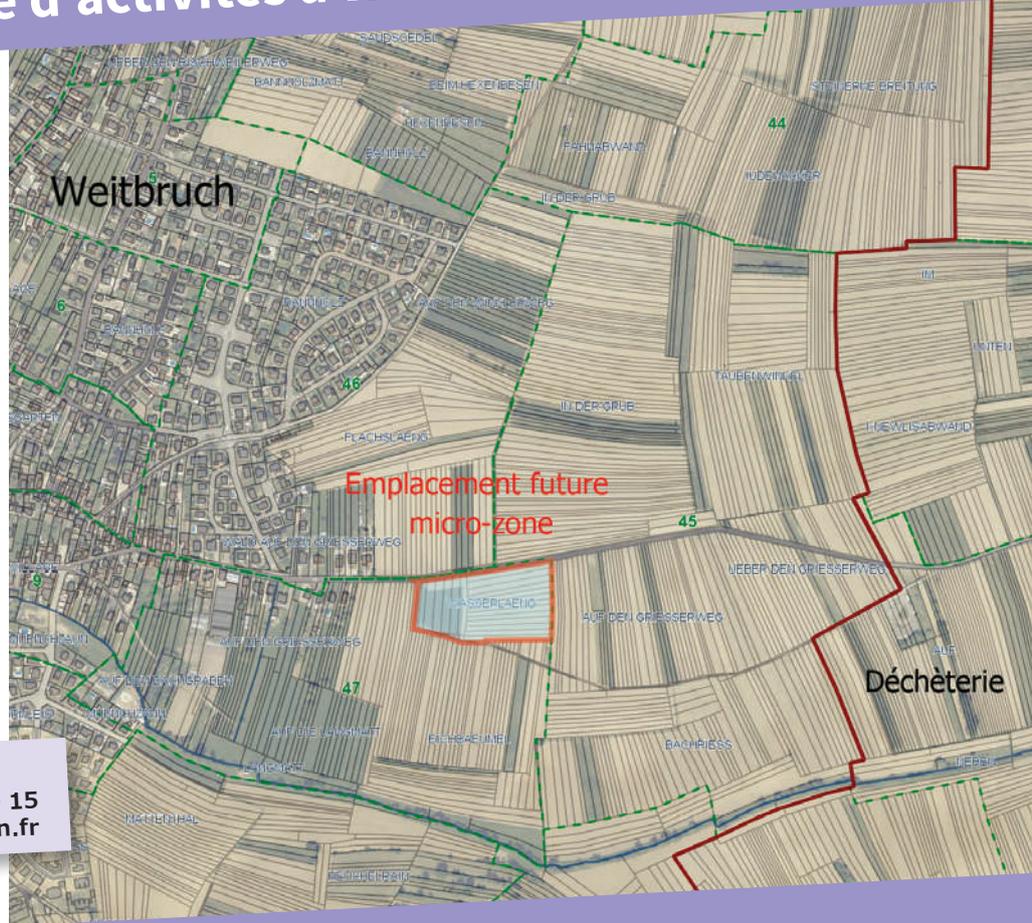


La création d'une micro-zone d'activités à Weitbruch est lancée.

Située à la sortie du village de Weitbruch en direction de Gries, cette zone d'activités de 1,9 hectare est destinée aux commerces et activités de services, aux activités des secteurs secondaire ou tertiaire (industrie, entrepôt, bureau) et aux équipements d'intérêt collectif et services publics.

La Communauté de communes de la Basse-Zorn sera en capacité de la commercialiser au 1^{er} trimestre 2023, une fois le prix de vente déterminé, le règlement de la zone arrêté et le permis d'aménager obtenu.

Cette phase de commercialisation se fera en parallèle de sa viabilisation qui devrait s'achever en septembre 2023.



Renseignements :

Sandrine BADJECK - 06 85 42 79 15
sandrine-badjeck@cc-basse-zorn.fr

Les entreprises nouvellement implantées

Bietlenheim

CEDRIC PEINTURES & AMENAGEMENTS SASU, 14 rue Principale

Gries

AS SERVICES SARL, 7 rue des Peupliers, transformation de métaux en tous genres
TRANSPORTS CARLEN SARLU, 50A rue de Bischwiller, transport d'animaux et de matériel animalier

Hoerd

JLT DEVCONSULTING SAS, 11 rue du Cheval Noir, conseil en systèmes et logiciels informatiques

JOEL SASU, 15 rue Hasloch, entretien corporel et soin du corps

RONATO INVEST SASU, 5 rue Glaas, accompagnement à la transformation des systèmes d'information des entreprises et autres organismes

S.G.R. - SOCIETE GENERALE DE RENOVATIONS SARL, 2 rue des Alouettes

Hoerd - Parc d'activités du Ried

ABYOS ELEC SARL, 15 rue de l'Industrie, travaux d'électricité

ABC DECO & CO SARL, 9 rue du Travail, décoration intérieure

SOFRAD SAS, 8 rue Ampère, édition de logiciels

Hoerd - ZA du Birken

TEAM WONGKOEFFT AUDIT SAS, 6 rue Sophie Germain, expert-comptable

Weitbruch

DEKOZ PLATRERIE SASU, 8 rue de la Chaux

Weyersheim

W3 FLUIDES SARL, 22 quai de la Zorn, bureau d'étude et de dessin spécialisé dans les fluides et développement de logiciel pour le bâtiment

MA PETITE BOUTIK, 84 rue Baldung-Grien, cadeaux, tabac, presse, pressing, PMU, dépôt de pain, agréé paiement de proximité

GARAGE MGA SAS, 74 rue de la République



Vous représentez une entreprise et vous venez de vous installer ?

N'hésitez-pas à prendre contact avec nous si vous souhaitez être référencé dans notre prochain bulletin intercommunal !

info@cc-basse-zorn.fr

Espace Emploi

Recruteurs, demandeurs d'emploi... un espace à votre écoute !

Recruteurs et demandeurs d'emploi, un Espace Emploi est à votre disposition dans les locaux de la Communauté de communes.

Il vous permet, en tant que recruteur, de diffuser vos offres localement et en tant que personne en recherche d'emploi d'en trouver un, proche de chez vous.



N'hésitez pas à contacter l'Espace Emploi au 03 90 64 25 58



Afin de renforcer sa politique ambitieuse en matière de **réduction et de valorisation des déchets**, la Communauté de communes organise cette année des **ateliers d'initiation au compostage** animés par la Maison du Compost à destination des **usagers des sept communes du territoire**.

Pendant une heure, venez découvrir les réponses aux questions « pourquoi composter ? », « comment composter ? », « pour en faire quoi ? ». A l'issue de ces ateliers, un **bon** vous sera délivré pour venir **retirer gratuitement votre composteur** (360 L) à la Maison des Services (sur rendez-vous).



Quatre ateliers ont déjà eu lieu à Bietlenheim, Geuderthheim, Gries et Hoerd et ont réuni une **cinquantaine de personnes**. Inscrivez-vous vite aux prochains ateliers en téléphonant au 03 90 64 25 50. Les ateliers sont gratuits et réservés aux habitants du territoire. Ils sont tous proposés à deux horaires : 16h - 17h et 17h - 18h. Les prochains sont :

- ▶ **Weitbruch**, école maternelle : **vendredi 26 août**
- ▶ **Weyersheim**, médiathèque Le Trait d'Union : **mercredi 14 septembre**
- ▶ **Kurtzenhouse**, complexe sportif, chemin des Loisirs : **vendredi 7 octobre**



Interdiction de brûlage des déchets verts



Qu'entend-on par « déchets verts » ?

Les déchets verts désignent les déchets végétaux issus de l'entretien de jardins ou d'espaces verts publics et privés.

Le saviez-vous ? Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente¹.

Si le brûlage des déchets vert à l'air libre est interdit (infraction passible d'une **amende de 750 €**, article 131-13 du nouveau code pénal), ce n'est donc pas sans raison ! En entraînant une pollution de l'air, **cette pratique affecte non seulement la santé humaine, mais également l'environnement et le climat**. Elle peut également être la **cause d'incendies**.

Les alternatives au brûlage existent :

- ▶ les **tontes de pelouse** peuvent être **séchées** et incorporées au **compost** ou **laissées en place** dans le cas du « mulching »,
- ▶ les **branchages** peuvent être apportés en **déchèteries pour être broyés** lors de sessions de broyage. Vous pourrez récupérer ultérieurement du broyat pour votre composteur ou comme paillage.

1. Chiffres du ministère de la Transition Ecologique.

Evolution des consignes de tri et des collectes

De **nouvelles consignes de tri pour les déchets** seront mises en place au **1^{er} janvier 2023 en Basse-Zorn**.

Des **réunions publiques** seront organisées à l'**automne** dans les communes pour expliquer les évolutions à venir.

De même, toute une **communication est en cours d'élaboration** pour que les usagers soient informés au mieux des **nouveaux usages à adopter** l'année prochaine.





La Basse-Zorn à l'An Vert :

Après deux années d'absence suite à la pandémie, c'est avec joie que les différents acteurs se sont réunis pour la 6^e édition de la Basse-Zorn à l'An Vert (BZAV). Le dimanche 22 mai, autour du thème « **la biodiversité commence dans nos jardins !** », plus de 1.500 personnes sont venues profiter de cette fête dédiée à l'écologie pour découvrir des spectacles et concerts engagés, de nombreuses activités ludiques et naturelles et des ateliers pédagogiques pour petits et grands.



La Basse-Zorn à l'An Vert continue...

Le parcours sentier pieds nus installé lors de cette journée va être transféré derrière le court de tennis de Weyersheim, en libre accès pour les citoyens. Il s'agit d'un bon moyen de faire perdurer la Basse-Zorn à l'An Vert et de promouvoir le réemploi. Merci à tous de respecter les installations !

Le photographe Franck HORAND a exposé le 22 mai des portraits familiaux intergénérationnels des membres du Conseil Intercommunal des Jeunes avec des textes retraçant leur vision et aspiration pour mieux vivre avec notre environnement. Il vous a également pris en photo le jour de la BZAV ? Les tirages seront exposés à la Maison des Services de la Basse-Zorn du 1^{er} août au 30 novembre prochains. Venez découvrir librement les portraits.

Photos pages 14 et 15 : © Madeos Images



Village d'initiatives locales



Le village d'initiatives locales avec de nombreuses animations autour de la biodiversité tout au long de la journée : création d'hôtels à insectes et de produits ménagers, vannerie, terrarium, troc de plantes, quiz, jeux...

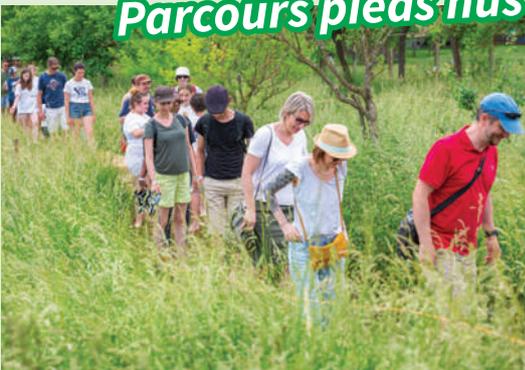




Concerts et spectacles



Parcours pieds nus





La Basse-Zorn agit contre la perte d'autonomie à domicile

Le programme 2021-2022 des actions à destination des seniors pour lutter contre la perte d'autonomie s'achève début juillet.

La majeure partie des actions proposées est subventionnée par la Collectivité européenne d'Alsace et ses partenaires réunis en Conférence des Financeurs, et permet à notre Communauté de communes d'**offrir à ses aînés des activités.**

Atelier mieux-être ludique et relaxant à Geudertheim



Marche nordique à Gries

Le programme 2022-2023 est en cours d'élaboration et sera disponible en mairie.

Retrouvez très prochainement des ateliers cuisine, jardinage, gestion du sommeil, stimulation de la mémoire, initiation à l'informatique, marche nordique, ...



Pour vous inscrire,
contactez le 03 90 64 25 50 ou
coordination-seniors@cc-basse-zorn.fr

Du répit pour les aidants

Subventionnées par la Collectivité européenne d'Alsace et ses partenaires réunis en Conférence des Financeurs et la CARSAT, ces actions sont offertes à tous les aidants de la Basse-Zorn (dans la limite des places disponibles).

Après le cycle de **rigologie** animé par Sophie PAROLINI et les **sophro-balades** avec Annie SCHNEIDERLIN en forêt du Waldeck, une première **journée bol d'air** a eu lieu au gîte du Moulin à Niefern.

Elle s'est déroulée sous le soleil et **les aidants de la Basse-Zorn ont pu trouver le répit** annoncé, dans la sérénité et la bonne humeur.

Deux journées Bol d'air restent à venir le 30 août et le 6 octobre 2022.

Si vous **vous occupez d'un proche dépendant** ou connaissez quelqu'un dans cette situation, n'hésitez pas à contacter notre coordinatrice Seniors.

Venez profiter d'un temps de pause pour vous ressourcer dans la nature !



Sophro-balade à Geudertheim



Rigologie à Weitbruch



Pour vous inscrire,
contactez le 03 90 64 25 50 ou
coordination-seniors@cc-basse-zorn.fr



Journée bol d'air au moulin de Niefern



« Soutenons l'Ukraine ! » des actions menées en faveur du peuple ukrainien

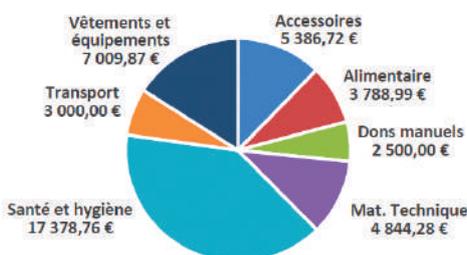
Début mars 2022, la Communauté de communes de la Basse-Zorn (CCBZ) et ses communes membres, en collaboration avec l'association AES ALSACE (Actions et Echanges Slaves) de Geudertheim, ont souhaité apporter leur soutien au peuple ukrainien.

Après concertation et au regard de la situation d'urgence, la CCBZ a décidé de cibler son action. Pour ce faire, elle a fait appel à la générosité des acteurs économiques du territoire et des citoyens, pour les accompagner dans cette action de solidarité essentielle.

Les sept communes membres de la CCBZ (Bietlenheim, Geudertheim, Gries, Hoerd, Kurtzenhouse, Weitbruch et Weyersheim) ont décidé de contribuer chacune à hauteur de 1 € par habitant, soit un montant total de 17.500 € et la CCBZ a financé le départ d'un camion de matériel, dans le cadre d'un autre projet similaire avec la Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace. Grâce aux dons, deux camions ont pu acheminer le matériel acheté et reçu, le 31 mars et le 18 mai 2022, au Centre de Secours de Loutsk et au Centre Social de la ville de Golobé. Des équipements de secours ont également été livrés à Kiev. Un bilan des dons reçus et dépenses a pu être établi par l'association AES et la CCBZ. **Dons reçus au 31 mai 2022 : 56.698,80 €**
Total dépensé et engagé au 31 mai 2022 : 43.908,62 €



Répartition des dépenses :



La Communauté de communes, ses communes membres, et l'association AES remercient tous les contributeurs qui ont permis le départ de deux camions remplis de matériel indispensable au peuple ukrainien.

Les différentes catégories de produits comportaient :

- ▶ **pour les accessoires** : chaussures, groupes électrogènes, réchauds électriques, sacs à dos, couvertures, sacs de couchages, téléphones portables simples, batteries de recharge solaire, talkies-walkies,...
- ▶ **pour l'hygiène** : pains de savon, savon liquide, dentifrice, brosses à dents, serviettes hygiéniques,...
- ▶ **pour l'alimentaire** : soupes lyophilisées, gourdes de compote,...
- ▶ **pour les soins** : seringues, aiguilles, trousse de perfusions, garrots, compresses, bandes, divers sets de pansements spécifiques, gants vinyle à usage unique,...

Les activités de solidarité continuent, vous pouvez contribuer par virement bancaire (l'association « AES Alsace » est habilitée à délivrer des attestations fiscales) :

CCM DE LA BASSE ZORN - AES ALSACE
IBAN : FR76 1027 8010 4700 0202 3240 430 - BIC : CMCIFR2A



Pour tout renseignement :

- pour la CCBZ : Marc MAUDUIT - 03 90 64 25 65
marc-mauduit@cc-basse-zorn.fr
- pour l'association AES Alsace :
Alain ARMAND - 03 88 51 81 26



Action pour l'Ukraine

Les jeunes élus ont réalisé un projet dirigé en faveur de l'Ukraine qu'ils ont décidé de nommer « Soutenons l'Ukraine ». L'action a eu pour but de mettre des « paniers de solidarité », confectionnés par Mesdames Audrey SIPP et Audrey CRONIMUS, dans les mairies et commerces de proximité de la Basse-Zorn durant tout le mois d'avril. Une tirelire était disposée dans ces paniers afin que chaque usager ou client puisse contribuer, s'il le souhaitait, à la cagnotte en faveur du peuple ukrainien.



L'ensemble des sommes récoltées a servi à financer des achats ciblés en termes de matériels correspondant aux besoins du moment, mais également à aider les ressortissants sur notre territoire.

La marche solidaire

Le CIJ va reconduire la marche solidaire (3^{ème} édition) à l'automne. Les jeunes conseillers commencent déjà à se pencher sur le projet qu'ils vont lier à leur thématique « le bien-être animal ». Pour le moment, ils n'ont pas encore choisi l'association qu'ils souhaitent soutenir lors de cette belle journée, mais l'heureuse élue recevra l'ensemble des bénéficiaires liés à cette action. Rendez-vous à l'automne !

Le CIJ s'est impliqué dans l'événement Basse-Zorn à l'An Vert de bien des façons !

Le CIJ a fait le choix de participer à l'inauguration de cette journée par un chant sur lequel les membres ont travaillé plusieurs mois, mettant en avant la biodiversité.



Par ailleurs, les jeunes conseillers ont géré un stand sur lequel ils ont mené plusieurs activités et ont également été jury du concours de dessins, ouvert en amont de l'événement auprès des enfants du territoire.

Les membres, fort d'entraînement et de motivation, ont également rendu possible le projet « (Por)Traits de familles ». Ainsi, huit familles candidates des jeunes du CIJ ont été mise à l'honneur, par la réalisation de portraits en noir et blanc au sein du patrimoine naturel de notre beau territoire, grâce au talent du photographe Franck HORAND. Les portraits seront exposés à la Maison des Services du 1^{er} août au 31 octobre 2022.

Marche solidaire, 25 octobre 2020

Ouverture du local jeunes de Gries

Depuis début mars, Gries a vu s'ouvrir le nouveau local jeunes de l'Animation Jeunesse. Situé à l'ancienne poste, le local a été totalement remis à neuf par le précédent Conseil Intercommunal des Jeunes.

Il offre aux jeunes de Gries, Kurtzenhouse et Weitbruch un endroit facilement accessible pour se divertir, échanger, créer et mener des projets qui leur tiennent à cœur.

Le local accueille chaque semaine de nouveaux visages et l'on peut y retrouver des consoles de jeux, des jeux de sociétés, un baby-foot, un jeu de fléchettes, mais aussi et simplement un espace pour se retrouver entre amis. Des activités peuvent être proposées par Antoine ADRIANO-LOEFFER, l'animateur référent, ainsi que par les jeunes eux-mêmes, qui sont encouragés à y mener des projets.

Tous les locaux jeunes en Basse-Zorn, où et quand ?



▶ **GEUDERTHEIM,**
au Waldeck,
116 rue du Général
de Gaulle
selon les activités



▶ **GRIES,**
60 rue Principale -
mercredis de 14h à 18h



▶ **HOERDT,**
au centre culturel,
1 rue de la République
mercredis de 14h à 18h,
un samedi sur deux de
14h à 18h (selon les
activités)



▶ **WEYERSHEIM**
à l'espace W,
9 rue des Prés
mercredis de 14h à 18h,
un samedi sur deux de
14h à 18h (selon les
activités)



Gratuit et sans inscription
Informations : 03 90 64 25 66
Facebook @AJBZ

A la rencontre des acteurs enfance et petite enfance de la Basse-Zorn

La construction du projet de territoire à l'horizon 2030 a permis de soulever des constats et des questionnements de la part des acteurs professionnels de l'enfance et la petite enfance mais aussi de la part des élus.

Depuis deux décennies, la compétence jeunesse a été confiée à l'intercommunalité. L'Animation Jeunesse de la Basse-Zorn (AJBZ) mène depuis lors, les actions pour le public de 11 à 18 ans du territoire avec succès. Concernant l'enfance et la petite enfance, le choix politique avait été de conserver cette compétence au niveau des communes et chacune a pu développer et gérer ses services aux habitants.

Aujourd'hui, les familles recherchent de nouveaux services. De nouvelles dispositions au contrat noué entre les communes et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) imposent désormais une vision et un développement à l'échelle communautaire.

Dans cette optique, la Communauté de communes a entrepris un diagnostic de l'existant et est allée à la rencontre des personnes et organisations concernées.

Depuis quelques mois, les élus de la commission jeunesse, les élus des communes en charge de l'enfance et un technicien de l'Animation Jeunesse ont proposé des rencontres thématiques :

- ▶ aux assistants maternels (cinq réunions dans les communes de la CCBZ),
- ▶ à la direction de l'association « ABAMA / L'esprit de Famille » de Geudertheim,
- ▶ aux directions des structures périscolaires.

Concrètement, l'ambition d'une nouvelle politique petite enfance - enfance - jeunesse est avant tout de faire se rencontrer l'ensemble des acteurs du territoire afin de commencer à tisser un réseau vivant, actif et dynamique tout en respectant l'histoire et les choix de chacun.

Le fait de se connaître et de pouvoir agir communément sur certains aspects partagés permettra de :

- ▶ améliorer la communication des possibilités sur l'ensemble de la CCBZ,
- ▶ proposer des passerelles entre les âges,
- ▶ proposer des actions partenariales,
- ▶ favoriser les échanges de pratiques,
- ▶ mutualiser certains aspects et améliorer l'offre des services aux familles.

D'autres rencontres sont à l'étude et la Communauté de communes informera prochainement les habitants des avancées de ce projet d'envergure.

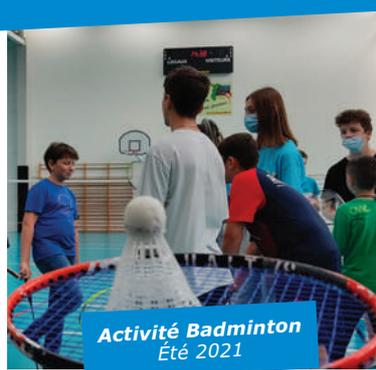




jeunesse

L'Animation Jeunesse de la Basse-Zorn étouffe un peu plus son album photos

Le classement des photos des activités de printemps se termine. Etaient proposées des animations pour tous les goûts : sport, accrobranche, piscine, jeux, cinéma et un accueil de loisirs en partenariat avec l'Alliance Sport Alsace. Et déjà commence la création de l'album de cet été ! L'AJBZ le dessine joyeux, toujours sportif, rempli de motivation et de sourires. En effet il est prévu un été des plus actifs, tout en sorties, jeux, animations avec également plusieurs séjours.



Activité Badminton
Été 2021



Séjour Japan Expo
Été 2019

Activité Trampoline Park - Été 2021



Raid Aventure - Été 2019



Activité Tennis - Été 2021

Le programme des animations est disponible sur le site de la Communauté de communes et via les réseaux sociaux de l'Animation Jeunesse ainsi qu'en version papier dans les mairies du territoire et à la Maison des services.

Vous y trouverez entre autres :

- ▶ une nouvelle édition du « Raid Aventure » du 7 au 9 juillet,
- ▶ un court séjour à la « Japan Expo » à Villepinte du 13 au 16 juillet,
- ▶ un séjour au centre nautique et sportif de Mittersheim du 23 au 30 juillet,

et bien sûr des activités quotidiennes à la carte, du 11 juillet au 12 août 2022 !

Les inscriptions sont possibles à partir de 11 ans ou aux enfants déjà scolarisés au collège et se font en renvoyant les documents complétés et signés accompagnés du paiement à l'AJBZ.

N'hésitez plus et venez nombreux et enthousiastes pour partager un bel été tous ensemble.



Renseignements : 03 90 64 25 65
www.cc-basse-zorn.fr/animation_jeunesse
animationjeune@cc-basse-zorn.fr
Facebook : AJBZ • Instagram : AJbassezorn



Musée de l'Asperge et des traditions locales de Hoerdtd

Après son inauguration le 7 février 2020 et une succession d'ouvertures et de fermetures dues aux restrictions sanitaires, le Musée de l'Asperge a vu le nombre de ses visites s'envoler début 2022. En effet, **plus de 1500 visiteurs** ont pu découvrir l'histoire particulière de ce légume qui a fait la richesse et la renommée du village.

Ce musée occupe tout le premier étage de la Maison des Arts et du Patrimoine « A la Couronne » et se compose de trois salles. La première est consacrée principalement à la **culture de l'asperge**, la deuxième à l'**histoire et aux traditions locales**, alors que la troisième reçoit des **expositions temporaires**. Le Carnaval, l'une des fêtes importantes de Hoerdtd, a été à l'honneur jusqu'au 8 mai 2022.



La nouvelle exposition temporaire regroupe une centaine de pièces originales de **vaisselle dédiée à l'asperge**. Des assiettes, des plats et autres saucières qui garnissaient traditionnellement les tables des repas d'asperges. Ces pièces, provenant du fonds propre de la SAMAP (Société des Amis de la Maison des Arts et du Patrimoine « A la Couronne ») et de prêts (notamment la collection privée de Monsieur Eckert), ont fait l'objet d'un long travail de sélection et de recherche de la part des membres de l'association. **Quatorze faïenceries** ont ainsi été identifiées et leur histoire détaillée sur des panneaux d'information.



C'est dans le cadre de la préparation d'une prochaine exposition temporaire que la SAMAP lance un **appel pour récolter des costumes anciens ou pièces vestimentaires** (don ou prêt). Si l'Histoire vous intéresse, et quel que soit votre âge, **venez rejoindre l'équipe de bénévoles** de la SAMAP.

L'association, en charge de la gestion du Musée de l'Asperge, gère également son fonds d'objets, recueille et inventorie les images et documents ayant un rapport avec l'histoire locale, édite des publications historiques, organise des animations et le renouvellement des expositions temporaires.



Le musée est ouvert
tous les dimanches
et jours fériés de 14h à 17h
et les autres jours
sur réservation.
12, rue de La Wantzenau
67720 HOERDTE
www.musee-asperge.fr
contact@musee-asperge.fr
03 88 68 20 10

Musée de
l'asperge





Comme annoncé dans le précédent bulletin, la création de l'école de musique intercommunale continue son avancée.

Après avoir réuni les enseignants des écoles existantes sur le territoire, une rencontre a été organisée avec les familles le 23 mai dernier. Ces rendez-vous ont permis de les renseigner sur la structure, les outils, les lieux et enseignements proposés.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 12 juin via le site de la CCBZ et la plateforme OpenTalent.

L'école de musique intercommunale de la Basse-Zorn est administrée par le Conseil communautaire et en particulier par les **deux vice-présidents référents** que sont Pierre GROSS et Patrick KIEFFER.

Elle est pilotée par une équipe de direction composée de Loïc CAYLA, directeur, Aurélie OLIVEROS, directrice adjointe et Marie BENTZ, secrétaire et coordinatrice de l'école de musique.

Des **interventions en milieu scolaire** (assurées par des professeurs titulaires du diplôme universitaire de musicien intervenant) sont également prévues, en lien avec les communes et les écoles du territoire. La volonté est de développer ces **interventions tout au long de l'année auprès des écoles** du primaire. Elles créeront ainsi un lien entre l'Education nationale et l'école de musique intercommunale. Les classes bénéficiaires pourront ainsi s'investir pleinement dans ces interventions qui prendront la forme de projets.



Réunion avec les professeurs de l'école de musique



Journée de formation de l'équipe de direction

Opération Portes Ouvertes

le samedi 10 septembre dans 3 des 4 pôles de l'école de musique intercommunale

- ▶ à **HOERDT** à l'école « Les Cigognes » (7, rue de La Wantzenau)
- ▶ à **GRIES** à la salle de la musique (62, rue Principale)
- ▶ à **WEYERSHEIM** à l'Espace W (11, rue des Prés)

Les familles pourront découvrir les instruments et échanger avec les professeurs de musique.



Toutes les informations sont disponibles sur cc-basse-zorn.fr/ecole-musique et auprès du secrétariat : 06 08 13 58 78



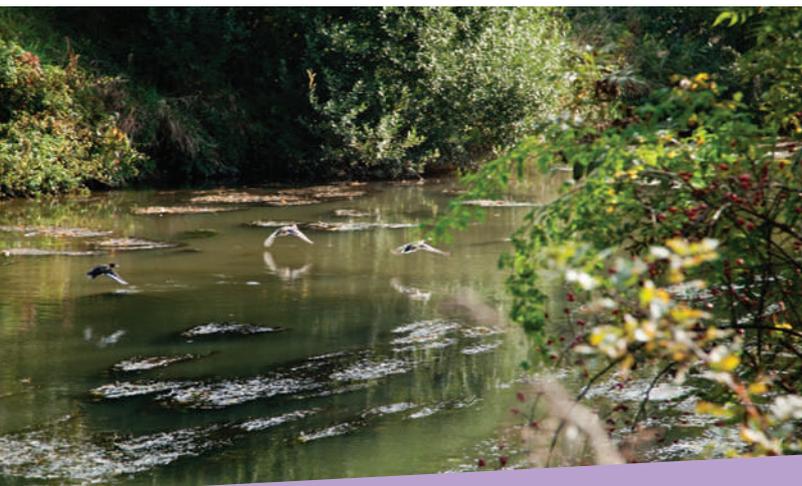
Circuits découverte : sortez faire un tour !

Avec l'arrivée des beaux jours, quoi de plus naturel qu'une sortie en plein air ?

A pied ou à vélo, muni d'une gourde, d'une casquette, d'un pique-nique ou de bottes de pluie, évadez-vous et partez à la découverte de la Basse-Zorn !

Collines, vallons, rivières, ruisseaux, forêts, vergers, prairies sont à votre porte... Avec nos neuf circuits, partez également à la découverte de nos villages et de leur patrimoine architectural, des restaurants, des fermes,...

Bonnes balades !



L'alsacien au jardin / 's Elsassische im Gärte

Pour la dernière en date des semaines d'immersion en alsacien qui s'est tenue durant les vacances de février, 20 enfants âgés de 6 à 10 ans ont pris le chemin du jardin en alsacien.

Ils ont découvert le vocabulaire alsacien de la nature, des fruits et légumes grâce à différents jeux, animations et chansons proposés par les intervenants. Les enfants ont pu montrer tous leurs apprentissages de la semaine lors d'un petit **spectacle musical à la clôture de la semaine**, le vendredi après-midi.

La prochaine semaine d'immersion en alsacien se tiendra du **24 au 28 octobre 2022**, les inscriptions seront ouvertes courant septembre.



In de letschte Winterschuelferie hàn 20 Kinder vùn 6 bis 10 widder vùme elsassische Sprochbàd kenne profetiere. Ze dam Ànlàss hàn se de Gärte kenne erforsche.

Vùn de Nàtür àb, bis àn's Obst ùn àn's Gemies hàn d'Kinder d'ùrich Spieler, Ànimàtione ùn Lieder de gànze Wortschàtz kenne entdecke.

Ands Wùch hàn se denoh d'ùrich e klèini **mü-sikàlische Vorstellung kenne zèije**, wàs se àlles gelehrt hàn ghét.

D'nachscht Immersionswùch findt vùm **24. bis àm 28. Oktower 2022** stàtt. Ìhr kenne d'Kinder àb Septembar inschriiwe.





La Basse-Zorn se livre !

Les points de lecture, bibliothèques ou médiathèques sont des lieux culturels vivants de nos territoires. Il en existe cinq en Basse-Zorn pour une large offre de ressources, échanges, jeux, animations... N'hésitez pas à pousser ces portes !



GEUDERTHEIM

Bibliothèque - Centre de Documentation (BCD)
85 rue du Général de Gaulle
www.geudertheim.fr (rubrique culture et loisirs)



GRIES

Bibliothèque municipale
62 rue Principale - 03 88 72 36 72
www.bibliotheque-gries.fr



WEITBRUCH

Point lecture
1 rue de Brumath - 03 88 72 19 05
www.bibliotheque-weitbruch.fr



HOERDT

Bibliothèque municipale
32 rue de la République - 03 90 29 04 50
www.bibliotheque.hoerdt.fr



WEYERSHEIM

Médiathèque Le Trait d'Union
85 rue Baldung-Grien - 03 88 37 36 94
www.mediathèque-weyersheim.bibli.fr

LES « CABANES À LIVRES »

Des cabanes à livres ou boîtes à livres fleurissent également sur la Basse-Zorn. Le principe ? Il s'agit de micro-bibliothèques, où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement et à tout moment. Les livres y trouvent ainsi une deuxième vie. L'économie circulaire et l'accès à la culture pour tous sont favorisés grâce à ce système.

